



RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE CYCLOTOURISME ORCHIES –BOULOGNE SUR MER « à la découverte d'une étape du Tour » Samedi 30 juin 2012

1. PREAMBULE

Le Cyclo Club ORCHIES, l'O.S.A. Cyclo AIRE SUR LA LYS, l'Union Sportive SAMER et le cyclo Club SAINT MARTIN BOULOGNE Léo Lagrange organisent le 30 juin 2012 une randonnée cyclotouriste de 40, 110 ou 200km sur le parcours qui sera emprunté par les coureurs du Tour de France 4 jours plus tard. Cette manifestation sportive est reprise au calendrier national de la Fédération Française de Cyclotourisme. La Ligue Nord Pas de Calais soutient cette manifestation qui a obtenu le « LABEL LIGUE ».

2. PARCOURS ET DEPARTS

La totalité de la randonnée, depuis le départ d'ORCHIES jusqu'à l'arrivée à BOULOGNE SUR MER, sera balisée. Le tracé sur : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1361992>

Parcours N°1 : ORCHIES-BOULOGNE SUR MER **Distance = 200km**

Départ entre 07H et 08H : Hôtel de Ville, Place du Gal De Gaulle ORCHIES
4 Ravitaillements sur le parcours
Arrivée : Stade de la Libération - Salle MAZURIER
BOULOGNE SUR MER

Parcours N°2 : AIRE SUR LA LYS-BOULOGNE SUR MER **Distance = 110km**

Départ entre 08H et 09H : Grand Place, AIRE SUR LA LYS
2 Ravitaillements sur le parcours
Arrivée : Stade de la Libération - Salle MAZURIER
BOULOGNE SUR MER

Parcours N°3 : SAMER-BOULOGNE SUR MER **Distance = 40km**

Départ entre 09H et 10H – Place de l'Abbaye, SAMER
Arrivée : Stade de la Libération- Salle MAZURIER
BOULOGNE SUR MER

3. PRE-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions individuelles, dont la clôture est fixée au 27/05/2012, peuvent prendre deux formes.

1/ par Internet avec paiement par CB (à privilégier)
<http://www.ccorchies.com>

2/ par courrier avec paiement par chèque
Bulletin d'inscription à télécharger sur <http://www.ccorchies.com>

Dans les deux cas les tarifs sont identiques et apparaissent sur le bulletin d'inscription joint en fin de règlement.

Pour bénéficier des tarifs réservés aux licenciés, les participants doivent disposer d'une licence 2012 d'une des fédérations suivantes : FFCT, UFOLEP, FFBC, FPCUB, RFEC, PTTK.

Les pré-inscriptions à la randonnée ORCHIES BOULOGNE SUR MER sont fermes et définitives et tout désistement, pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

4. INSCRIPTIONS LE JOUR DU DEPART

Au delà du 27/05/2012, l'inscription à la randonnée ORCHIES BOULOGNE SUR MER sera uniquement possible le samedi 30 juin sur place.

Dans ce cas, l'ensemble des tarifs (licencié et non licencié) et majoré de 3€.

5. UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Choix des itinéraires

Le parcours proposé par l'organisateur s'efforcera de ne pas présenter de danger spécifique et n'empruntera que des voies à faible circulation automobile, ouvertes à la circulation publique et aux cyclistes. Les voies et emplacements réservés aux cyclistes, lorsqu'ils existent seront privilégiés. L'organisation se réserve le droit de modifier, suite à d'éventuelles contraintes, le tracé initial de la randonnée.

Flux des participants

L'échelonnement des départs (fourchette d'une heure) sur chaque parcours facilitera le flux des participants dans la circulation et évitera l'effet de peloton massif.

6. SECURITE ET PREVENTION

Port du casque

Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme. Il est obligatoire pour tous les mineurs. Un président de club peut décider de son port obligatoire ainsi qu'un organisateur à l'occasion d'une manifestation spécifique.

Certificat médical

Contrairement aux compétitions cyclistes et cyclosporives, la présentation du certificat de non contre-indication à la pratique n'est pas obligatoire pour participer aux randonnées de cyclotourisme. Toutefois, à titre préventif, il est recommandé aux pratiquants de passer un examen médical préalable à toute activité.

Circulation diurne

Hors agglomération et par visibilité insuffisante, le port du gilet de haute visibilité est obligatoire.

Moyens de secours

Les numéros de téléphone des secours sont inscrits sur les panneaux d'affichage placés aux lieux de départ, sur les points de contrôles, à l'arrivée et mentionnés sur les cartes de route nominatives remises à chaque participant.

7. DEVOIRS DES PARTICIPANTS

Comportement routier

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Chaque participant se doit :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,
- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Sur le parcours, les participants devront respecter un espace de sécurité entre chaque groupe afin de permettre aux véhicules à moteur d'effectuer les manœuvres de dépassement et de rabattement en toute sécurité.

Equipement des cycles

Les cycles utilisés par les participants seront mus exclusivement par la force musculaire, équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Environnement

Pour la pérennité des milieux traversés et afin de préserver l'environnement, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur les parcours empruntés (emballages de barres ou gels énergétiques, papiers...) et à les déposer au niveau des zones de propreté mises en place aux points d'accueil.

8. ASSURANCE DES PARTICIPANTS

Licenciés FFCT, FFBC, FPCUB, RFEC, PTTK et UFOLEP

Ils sont assurés dans les conditions prévues par les options qu'ils ont souscrites auprès de leur fédération.

Non licenciés (ou licenciés d'une autre fédération)

Ils bénéficient d'une couverture occasionnelle souscrite par le Cyclo Club ORCHIES auprès de la M.M.A. (option B de la FFCT). Ils bénéficient des garanties équivalentes à la couverture « petit braquet », c'est-à-dire Responsabilité civile, accidents corporels et assistance rapatriement. Détails sur

<http://www.ffct.org/licence/img/assuranceclub2012.pdf>

9. SPECIFICITE DES PARTICIPANTS

Origine des participants

Toute personne de nationalité française ou étrangère peut participer à la randonnée cyclotouriste ORCHIES BOULOGNE SUR MER « A la découverte d'une étape du Tour »

Identification des participants

Une carte de route nominative est remise à chaque participant au moment de son inscription. Elle est visée ou tamponnée sur le parcours à chaque contrôle ainsi qu'au départ et à l'arrivée.

Accueil des mineurs

Les participants mineurs, licenciés ou non à une fédération sportive doivent présenter une autorisation parentale ou être accompagnés. La présence d'un adulte accompagnateur est impérative pour un enfant de moins de 14 ans.

IMPORTANT

Chaque participant devra être muni de sa confirmation d'inscription, d'une pièce d'identité et de l'original de sa licence lui ayant permis de bénéficier du tarif licencié et présenter l'ensemble au contrôle départ.

Les véhicules accompagnateurs, au sein d'une randonnée, sont source importante de danger. Il est donc fortement recommandé aux accompagnateurs de prévoir un itinéraire bis pour se rendre sur les lieux d'accueil ou à l'arrivée.

Les participants autorisent les organisateurs à disposer des images sur lesquelles ils sont susceptibles de figurer (brochure, promotion, site internet...)

L'inscription et la participation à la randonnée ORCHIES BOULOGNE SUR MER « à la découverte d'une étape du Tour » implique l'acceptation complète du présent règlement.

**Les organisateurs vous souhaitent
une bonne randonnée !**

ORCHIES - BOULOGNE SUR MER

Randonnée cyclotouriste « à la découverte d'une étape du Tour »
30 Juin 2012

Bulletin d'inscription **individuel** par
courrier
Privilégiez la réservation par internet sur
www.ccorchies.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville : Pays :

Club : Fédération / n° de licence:

TARIFS LICENCIÉS (licence à présenter impérativement au départ)
Licences 2012 acceptées : UECT (FFCT, FFBC, FPCUB, RFEC, PTTK) et UFOLEP

Départ ORCHIES entre 07h00 et 08h00 - 200km avec 4 ravitos sur le parcours	5 €	
Départ AIRE SUR LA LYS entre 08h00 et 09h00 - 110km avec 2 ravitos sur le parcours	3 €	
Départ SAMER entre 09h00 et 10h00- 40km sans ravito	2 €	

TARIFS NON LICENCIÉS

Départ ORCHIES entre 07h00 et 08h00 - 200km avec 4 ravitos sur le parcours	7 €	
Départ AIRE SUR LA LYS entre 08h00 et 09h00 - 110km avec 2 ravitos sur le parcours	5 €	
Départ SAMER entre 09h00 et 10h00- 40km sans ravito	4 €	

PRESTATIONS COMMUNES en option ARRIVEE BOULOGNE/MER

Sandwich + Boisson	3 €	
Sandwich + Boisson + Cadeau souvenir	6 €	
Plateau repas froid + Boisson	10 €	
Plateau repas froid + Boisson + Cadeau souvenir	13 €	

Total :		
----------------	--	--

Bulletin à retourner, accompagné d'un chèque de règlement libellé à l'ordre de :

ORCHIES-BOULOGNE 2012

A Paul MARTINACHE
2 rue Jules Vallès - 59310 ORCHIES

Infos au 06 24 39 65 63

IMPORTANT : date limite de retour des inscriptions par courrier fixée au 27/05/2012.
Au delà, inscription possible sur place avec majoration des tarifs licenciés et non licenciés de 3€